

INFOS MAIRIE



1, place de la Mairie 26330 Saint-Martin d'Août

Site: https://saint-martin-daout.fr/

Tél: 04 75 68 63 93 / 06 72 59 08 49

Courriel: mairie@saint-martin-daout.fr

Accueil du public :

Mardi et vendredi de 14h00 à 17h30

Permanence Maire / Adjoints Samedi de 11h00 à 12h00



Bulletin municipal « La lettre de Saint-Martin d'Août » édité par la commune de Saint-Martin d'Août

Directeur de publication : Aline HÉBERT.

Comité de rédaction :

Olivier BONNET, Pascal BRUNET, Françoise REBATTET, Angélique RIMET-MEILLE

Conception: Atelier Image

Tirage: 190 exemplaires

EDITO

Cet été dans notre commune : chaleur, convivialité et traditions

L'été 2025 a été marqué par des températures particulièrement élevées, mais cela n'a pas freiné l'énergie des habitants ni la vitalité de la vie associative locale.

La fête de l'école, le challenge de pétanque ou encore la randonnée ont permis de créer de beaux moments de partage et de convivialité. Ces événements, portés par les associations communales, témoignent de l'engagement de nombreux bénévoles qui font vivre notre commune au quotidien.

Le point d'orgue de cette saison estivale reste le succès de la vogue annuelle, événement ancré dans nos traditions. Sa réussite repose sur une collaboration précieuse entre associations, habitants et services municipaux. Ce travail commun permet de préserver une tradition vivante, à une époque où elle tend malheureusement à disparaître dans de nombreuses petites communes.

L'équipe municipale tient à remercier l'ensemble des acteurs mobilisés pour leur investissement et leur dynamisme au service de la vie de notre village.

L'équipe municipale





DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Remplacement du camion communal

Le camion communal est tombé en panne le 1er juillet à la suite d'un court-circuit (endommageant l'ensemble du faisceau électrique). Il était en service depuis 25 ans et sa remise en état n'était pas possible après passage de l'expert des assurances.

Après étude de plusieurs offres de véhicules d'occasion et neufs, le conseil municipal a décidé de partir sur la solution la plus intéressante pour la commune soit l'achat d'un camion neuf tout équipé, et garanti, pour un montant de 35 312,16€ TTC (+ 504,00€ TTC pour le flocage du camion). Ces utilitaires étant très recherchés leur cote en occasion reste très élevée. Il n'y avait donc que peu d'écart entre un véhicule neuf garanti 2 ans et une occasion à faible kilométrage avec une durée de garantie beaucoup plus restreinte.

Mise en place de zones « espaces sans tabac »



La commune, sensible aux méfaits du tabagisme sur la santé, s'est associée à la démarche de la Ligue contre le cancer pour « dénormaliser » le tabagisme dans l'espace public à travers le label « Espace sans tabac ». Lancé en 2012, celui-ci élargit les lieux sans



tabac à des espaces extérieurs tels que les parcs, aires de jeux, plages ...

Ainsi une convention de partenariat a récemment été signée entre la Commune de Saint-Martin-d'Août et le Comité de la Drôme de la Ligue Contre le Cancer. Des lieux labellisés « Espace sans tabac » ont été délimités aux alentours de l'école du village. Il s'agit de l'aire de jeux, des espaces devant chaque entrée de l'école et de l'esplanade du 19 mars 1962. Des panneaux ont été posés pour signaler ces zones sans tabac.

Dans le cadre de cette convention, la Ligue contre le cancer proposera des animations de sensibilisation aux élèves de notre école.

Devenir de l'hôtel-restaurant

Le devenir de ce bâtiment a été, depuis le début du mandat, un sujet de préoccupation important pour la commune qui a cherché, avec l'aide de l'EPORA, des solutions pour le réhabiliter. Cependant, un coût de rénovation et de mise aux normes trop élevé, un appel à projets et à investisseurs infructueux, une architecture du bâtiment non adaptée pour un commerce et/ ou des logements, un risque d'insalubrité du bâtiment à terme si aucune action n'est menée et un risque financier pour la commune sous 2 ans si aucun projet n'émerge, tous ces éléments ont amené le conseil municipal à prendre la décision, difficile au regard de son histoire, d'orienter la réflexion vers un projet de déconstruction / reconstruction sur ce tènement. L'objectif serait de redonner vie à un commerce en centre bourg et de proposer des logements locatifs qui manquent cruellement sur notre commune pour y accueillir de nouvelles familles avec enfants.

Subvention au titre des amendes de police

Cette année, la commune peut prétendre à une subvention de 2 578 € au titre des amendes de police pour des travaux ou équipements en lien avec la sécurité routière.

Cette somme sera utilisée pour financer la réfection de peintures routières ainsi que le renouvellement de certains panneaux de voirie, visant à améliorer la sécurité routière sur notre voirie communale (devis de la société SIGNAL d'un montant de 2 776,21€ TTC).



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Omelette du 1er mai



Comme l'an dernier, ce sont les conscrits qui ont organisé la traditionnelle omelette du 1er mai à laquelle la population a été invitée. La commune rembourse à l'association organisatrice les frais occasionnés par cette manifestation, soit la somme de 400 €.



Choix de l'entreprise pour le programme voirie 2025 Suite à la consultation des entreprises, 5 offres ont été reçues en mairie et analysées par le bureau d'études LANESCONSEIL. Le conseil municipal a retenu l'offre la mieux-disante, celle de l'entreprise TP REALISATIONS pour un montant de 30 751,00 € HT soit 36 901,20 € TTC.

Cette année le programme de réfection des voiries se fera dans les secteurs Chemin de Brégoud et Route de Monrond.

Renouvellement du contrat de l'agent contractuel à la cantine

Le poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet pour le service de la cantine, créé l'an dernier, est renouvelé pour cette année scolaire (16 h/ semaine scolaire soit un temps annualisé de 12,54h/ semaine du 1er septembre 2025 au 31 août 2026. L'agent pouvant être amené à effectuer des heures complémentaires en cas de besoin du service).

Programme local de l'habitat (PLH) de la communauté de commune

Les communes membres de la communauté de commune Porte de DrômArdèche ont été appelées à voter le projet de PLH pour les prochaines années.

Le PLH est un outil de planification et de définition d'une stratégie d'actions en matière de politique de l'habitat et de l'urbanisme qui se décline à l'échelle des 34 communes de la communauté de communes pour la période 2025-2031.

Depuis octobre 2022, un large travail partenarial a été mené avec les élus et les acteurs de l'habitat pour aboutir à un programme partagé et coconstruit.

La réalisation du bilan et du diagnostic territorial a permis de mettre en avant les principaux enjeux du territoire se retrouvant au sein de quatre orientations stratégiques :

- 1- Un habitat rénové de qualité et durable
- 2- Un habitat pour tous
- 3- Une production maitrisée adaptées aux territoires
- 4- Une politique de l'habitat partenariale

La mise en œuvre concrète de ces orientations est déclinée à travers 18 fiches actions :

- Action 1 : Soutenir la rénovation du parc de logements
- Action 2 : Soutenir la création et la rénovation des logements communaux
- Action 3 : Mettre en place des dispositifs multisites de renouvellement urbain et de revitalisation
- Action 4: Lutter contre l'habitat indigne et dégradé
- Action 5 : Favoriser la rénovation du parc social
- Action 6 : Faire évoluer le dispositif d'aide intercommunale pour favoriser des programmes mixtes



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Action 7 : Rechercher de nouveaux partenariats pour diversifier l'offre à destination des publics plus fragiles
- Action 8 : Travailler sur des produits de logements neufs innovants en adéquation avec la population du territoire
- Action 9 : Mettre en place la CIL et définir une stratégie sur les attributions et l'information des demandeurs de logements sociaux
- **Action 10**: Poursuivre les actions en faveur des gens du voyage
- Action 11 : Financer les opérations stratégiques et d'envergure
- Action 12 : Accompagner les communes pour atteindre les objectifs du territoire en matière d'habitat
- Action 13 : Accompagner les « Politiques de la ville »
- Action 14: Promouvoir la construction écologique

- Action 15 : Renforcer les travaux communes/intercommunalité
- Action 16 : Etendre l'observatoire de l'habitat au volet foncier et le rendre plus opérationnel
- **Action 17** : Mettre en place un partenariat privilégié avec les opérateurs
- Action 18 : Elargir le rôle de porte d'entrée en matière d'information sur le logement sur le territoire

Le Programme Local de l'Habitat doit préciser le nombre et la typologie des logements à produire sur le territoire. Cette déclinaison tient compte du scénario qui a été retenu dans le cadre de la phase orientation et qui se traduit par un objectif de production de 1524 logements en 6 ans.

Les engagements financiers de ce PLH sont estimés à 13 000 000 €.

Le conseil a émis un avis favorable à ce projet de PLH.

IMMOBILIER COMMUNAL

Appartement disponible à la location

Un T3 (66 m²) avec cave et garage est disponible au RDC du bâtiment la Menuiserie pour loyer mensuel 2025 de 502,73€ (incluant 20€ de provisions pour charges).

L'attribution de ce logement est soumise à conditions de ressources, pour tout renseignement veuillez contacter la mairie.

NOS JOIES / NOS PEINES

Mariages

Le 21 juin 2025 mariage de Sylvie OLLIER et Yann LAMOTTE

Le 26 juillet 2025 mariage de Bérénice NAZE et Brice MULTON

Décès

Le 18 août 2025 décès de M. Claude DEVISE



O CONTROL VIE COMMUNALE



Durant la semaine du 7 au 11 juillet s'est déroulé le chantier loisirs de notre commune, encadré par la MJC de Châteauneuf de Galaure.

Au programme des matinées de travaux au service de notre village (peinture ou lasurage, nettoyage du

CHANTIER LOISIRS 2025

mobilier urbain et autres « réjouissances » sans désherbage pour cette année!) et des après-midis plus récréatives avec accrobranche, laser game, chasse aux trésors dans notre village, ...

Une semaine conclue le vendredi soir par un apéritif dînatoire préparé par les participants au chantier loisirs et proposé aux parents, intervenants de la MJC et membres du conseil municipal.

Une tradition qui perdure... et permet à nos jeunes de comprendre qu'un cadre de vie agréable est l'affaire de tous et se respecte... merci à eux pour leur participation et à Franck NIVON, notre employé communal, pour son support technique et son suivi du chantier loisirs.



Belle réussite de notre vogue annuelle le premier week-end d'août. Merci à tous :

- Les conscrits pour leur implication dans l'organisation de ces 2 jours de fête.
- L'association des parents d'élèves pour l'animation « tatouages-paillettes » le samedi après-midi, pour les enfants, très présents avec leurs parents.
- L'ACRDNS pour la commémoration au monument aux morts le dimanche matin.
- · L'union musicale de Châteauneuf pour le concert.
- · Les forains pour leur présence.
- La sonorisation Exodus et l'équipe de surveillants pour les 2 soirs de bal.
- Le comité d'animation de St Martin pour son soutien au repas du dimanche soir.
- Le comité d'animation de Châteauneuf pour le prêt du WC Cabine.

VOGUE 2025

Merci aussi à nos employés communaux, impliqués dans toutes les phases de préparation et de mise en place du matériel technique indispensable. L'aide précieuse des municipalités d'Hauterives, de Tersanne et de la communauté de commune pour la logistique et les coups de main divers.

Enfin, merci aux habitants d'être venus nombreux sur ces temps forts et à toute l'équipe municipale pour son implication jusqu'au lundi matin pour assurer le rangement après la fête.









Semaine bleue 2025

Semaine bleue du 6 au 12 octobre 2025

Une semaine pour valoriser les aînés et renforcer les solidarités. Le thème national de cette année est : « Vieillir, une force à partager!». L'occasion de mettre en lumière l'apport des aînés dans la vie locale, de favoriser les liens entre générations à travers un programme riche.

Sur St Martin: mardi 7 octobre de 14h00 à 16h30, Espace Montferrat: temps partagé intergénérationnel avec les élèves de l'école, le personnel enseignant et le club des aînés Les St Martinois, pour une découverte/apprentissage de danses rétro et de chants anciens. Gouter partagé en fin de séance. La même action se déroulera le lundi 6 octobre en après-midi sur Tersanne.

Soirée de clôture le vendredi 10 octobre

réunissant St Martin et Tersanne à la salle de fêtes de Tersanne à partir de 18h00 avec tous les acteurs de la semaine.

Au programme : soirée guinguette, danses, chants et soupe partagée. Accompagnement musical par les musiciens des « saute caruches » de Ratières.

Venez nombreux, les entrées sont gratuites sur tous ces temps de partage.

DATES À RETENIR (*) Espace Montferrat - (**) salle associative

Du 6 au 10 octobre

Semaine bleue (voir le détail dans le bulletin)

Dimanche 19 octobre - 08h00 / 14h00

Brocante de L'APE - Salle des fêtes de Tersanne

Mercredi 22 octobre - 18h30 Salle des fêtes d'Hauterives Réunion publique d'ouverture commerciale de la fibre optique

Vendredi 7 novembre - 20h30 (**)

Assemblée générale du comité d'animation

Mardi 11 novembre - 11 h 30 Devant la mairie

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Samedi 29 novembre – 12 h (*)

Repas communal des aînés

Samedi 6 décembre de 9h30 à 12h (**)

Atelier « Bricolage, décoration de Noël » de la bibliothèque

Vendredi 2 janvier 2026 – 19h00 (*)

Vœux de la municipalité

Samedi 10 janvier 2026 - 10h00 (**)

Assemblée générale Art et Sport







Les informations paraissant dans cette rubrique sont publiées sous la responsabilité des représentants légaux de chaque association et ne sauraient engager la responsabilité de la rédaction de La Lettre de Saint-Martin d'Août

Bonjour à toutes et tous,

La rentrée est à peu près faite pour tout le monde.

Les activités habituelles de l'association ont repris ; Jeux divers, pétanque et Petites Mains ont repris le mardi à partir de 14H, les boulistes se retrouvent toujours le jeudi à 14h et les marcheurs le vendredi matin à 8h15.

Cet été nous avons organisé un piquenique qui a rassemblé environ 30 personnes dans une belle ambiance estivale. Par contre nous avons dû annuler celui prévu au mois d'Août à cause de la chaleur.

Par contre l'année reprend sur les chapeaux de roue avec une journée à Vienne ; découverte du site archéologique, resto et visite du musée de Vienne.



Nous savons que pour certain l'été trop chaud a été difficile.

N'hésitez plus à pousser la porte de la salle associative le mardi après-midi, il s'y passe toujours quelque chose!

A bientôt

Le Club des St Martinois

ARTS ET SPORT POUR SAINT MARTIN



L'équipe de l'association « Art et • Sport pour St Martin » a fait sa rentrée!

L'association encourage pour la 30^{ème} année, grâce au soutien de la municipalité, la pratique sportive et artistique des jeunes st martinois par une aide financière aux familles

sur le coût des licences ou autres adhésions pour des activités sportives, artistiques et culturelles pratiquées hors cadre scolaire.

L'an dernier, ce sont 19 familles pour 29 enfants qui ont pu en bénéficier.

Cette aide, d'un montant maximum de 70 €, concerne pour cette année les enfants nés entre 2008 et 2021.

Les modalités pour la demander sont les suivantes :

 Récupérer la fiche d'adhésion au secrétariat de mairie ou la télécharger sur le site internet de la mairie et l'imprimer. Remettre cette fiche complétée, accompagnée de la facture acquittée, dans la boite aux lettres de l'association (pas d'envoi par mail) avant le 10 décembre 2025.

Les chèques seront remis aux familles lors de l'assemblée générale qui se tiendra à la salle associative le samedi 10 janvier 2026 à 10h.

Pour tout renseignement, contacter l'association par mail à l'adresse suivante : artetsport.sma@gmail.com

Bonne saison artistique, culturelle et sportive à tous!





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Un Engagement au Service des Familles et des Élèves

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de notre commune va continuer cette année encore à œuvrer active-

ment pour la réussite de nos enfants et le bien-être de leurs familles. Cette année, plusieurs événements vont être organisés afin d'apporter du soutien aux initiatives scolaires tout en renforçant les liens au sein de la communauté.



Avant de commencer notre nouvelle année 2025 /2026 un petit récapitulatif du dernier trimestre de l'année précédente.

Les enfants du RPI sont partis faire du vélo pendant quatre jours et ont vécu une expérience extraordinaire qui restera gravée à jamais dans leurs mémoires. Nous avons réalisé une vente de plants de fleurs et de légumes qui nous ont bien régalé tout l'été.

Et pour la fin d'année, la kermesse et fête de l'école a été une grande réussite !!! Nous remercions grandement tout le monde pour leur participation. Les parents, les communes, les maitresses et bien sûr nos enfants pour ce très joli moment passé tous ensemble!

Cette année, nous avons commencé avec Un Café Gourmand pour accueillir les parents et les enfants ce lundi 1er septembre, jour de la rentrée des classes. Cette matinée était placée sous le signe de la convivialité afin de créer une ambiance chaleureuse et

détendue. C'était un moment privilégié pour échanger entre parents, enseignants, Mairie et membres de l'association, et également pour soutenir les nouvelles familles qui ont fait leur première rentrée.

Le 26 septembre prochain, l'APE organise son Assemblée Générale annuelle, un moment clé de la vie associative. Ce sera l'occasion pour les parents d'élèves de faire le point sur les actions de l'année écoulée, mais aussi d'élire un nouveau bureau pour guider les projets à venir.

Au mois de septembre, nous proposerons une première Vente de Pizzas pour aider à financer des Projets tout au long de l'année scolaire.

Le 19 octobre, l'APE organisera sa première brocante dans la salle des fêtes de TERSANNE. Cette brocante sera l'occasion pour tous de faire du vide dans nos maisons et de passer une belle et agréable journée. Pour cette occasion, une buvette et un snack seront mis à votre disposition.

En cette fin d'année, notre traditionnelle vente de chocolat sera organisée pour les fêtes de Noël.

Nous vous remercions pour vos participations à nos manifestations.







Ça y est, la bibliothèque est informatisée!

Après une semaine de travail intense, les 853 livres de notre



fond propre sont scannés et rentrés

dans notre base de données. Pas de changement pour les adhérents mais, pour nous, une meilleure gestion des fonds, des échanges plus simples avec la médiathèque, des statistiques faciles à effectuer et... plus de fiches manquantes ou qui trainent dans les bacs!

Auparavant, nous avons fait un grand tri, en retirant les livres vieillissants. Pour les remplacer, de nouveaux achats ont été effectués en septembre, et un échange de 500 livres est prévu en novembre avec la médiathèque de Saint Vallier.

L'atelier peinture, animé par Michel Monneron, se tiendra tous les mercredis de 18h à 20h (sauf pendant les vacances scolaires). Pour adultes et ados il est gratuit,

BIBLIOTHÈQUE DES COLLINES

le matériel est à fournir (une adhésion de 10 euros à la bibliothèque est obligatoire pour être assuré).



Dans nos projets:

 Vente de livres : Nous vendrons nos livres d'occasion lors de la brocante de l'APE à Tersanne le 19 octobre.

- Bricolage, décoration de Noël :

samedi 6 décembre de 9h30 à 12h.

Venez fabriquer un renne en bois, utiliser de vieux livres et magazines pour réaliser des boules et divers sujets... Gratuit et ouvert à tous (salle en face de la bibliothèque).

La balade aux lampions est reportée en décembre de l'année prochaine.

Les bénévoles vous accueillent les mercredis de 16h30 à 18h et les samedis de 9h30 à 12h avec «le café-thé-gâteaux»... à bientôt!



En l'église de St Martin

- Dimanche 19 Octobre, messe à 9h30
- Mardi 11 Novembre, messe à 17h
- Samedi 13 Décembre, messe à 18h

Chaque vendredi à 15h : adoration, louange, chapelet de la divine miséricorde.

En paroisse

- Fête de la Toussaint : Samedi 1^{er} Novembre 10h30 St Vallier 10h30 Hauterives
- Les défunts : Dimanche 2 Novembre 10h30 St Uze 10h30 Hauterives
- Fête de l'Immaculée Conception : Lundi 8 Décembre, 20h Chapelet à l'église de Châteauneuf 20h30 procession 21h messe au Sanctuaire
- Veillée de Noël : Mercredi 24 Décembre, 18h30 St Vallier 18h30 Sanctuaire 23h La Motte

PAROISSE

- Fête de la Nativité : Jeudi 25 Décembre 7h30 La Motte 10h30 St Barthélémy 10h30 Le Grand Serre

- Fête de la Sainte Famille : Samedi 27 Décembre 18h Chateauneuf Dimanche 28 Décembre 9h30 Claveyson 10h30 Hauterives

Secrétariat

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h30 à 11h30

80, rue du moulin 26240 St Uze tél : 04 75 03 25 29

paroisse.sjg@valence.cef.fr



VIIEASSOCIATIVE

COMITÉ D'ANIMATION



Une saison bien remplie pour le comité d'animation! Un été touristique, sportif, culturel et festif!

Touristique pour commencer, avec le voyage du comité d'animation qui s'est déroulé le 18 mai

en terres iséroises avec la visite du château médiéval de Virieu, sa chapelle et son donjon suivi du musée de la Galoche qui retrace la fabrication artisanale de la galoche et des semelles en bois.







Puis ce fut le tour du challenge **NIVON/AVIGNON** le 15 juin avec 16 doublettes engagées... Dans un autre sport, on dit parfois que « la coupe revient à la maison »... dans notre cas c'est le challenge sui revient à Saint Martin après la victoire de Jérôme DUMAS et Laurent DOREY... Bravo à eux!



Comme dans le village d'irréductibles gaulois, n'est de bonne journée que celle qui finit par un repas... tradition respectée avec diots et pommes de terre qui ont régalé une cinquantaine de convives.



Second opus sportif de cet été avec la **11**ème **randonnée pédestre** qui s'est déroulée le dimanche 30 juin... sous une chaleur caniculaire, 180 marcheurs et marcheuses sont venus sillonnées les routes et sentiers autour de notre village.



Puis ce fut le moment culturel de notre été avec la séance de cinéma en plein air organisée par la communauté de communes Porte de DrômArdèche avec le film « Comme par magie ».



Le comité d'animation a permis au cinéphile de se désaltérer et de se régaler d'un popcorn 100% Saint Martinois!

Une belle soirée sous les étoiles!

Pour ceux et celles qui souhaiteraient en savoir plus sur l'association, ou participer à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations, notre assemblée générale se tiendra le vendredi 7 novembre à 20h30 à la salle associative.

Bonne fin d'année 2025 et rendez-vous en 2026!



NIEASSOCIATIVE

CONSCRITS



Bonjour à toutes et tous,

Nous vous remercions pour votre présence, cette année encore, à la vogue annuelle de notre village. Pour notre part cela fut, une réussite. C'est pourquoi, pour ne pas trop vous manquer, nous passe-

rons dans vos maisons entre le 25 et le 31 décembre pour notre tournée hivernale.

Par ailleurs, nous révélerons les très secrètes conditions pour intégrer les conscrits de Saint Martin lors d'une réunion tenue avant le début de notre tournée, il faudra pour y participer être dans l'année de ses 16 ans ou avoir moins de 20 ans. Les personnes mineures devront se munir d'une autorisation signée par un responsable légal.

Nous avons hâte de vous retrouver et de pouvoir partager avec vous la période des fêtes.

Bien à vous.

Les conscrits de Saint-Martin-D'Août





ACCA DE SAINT-MARTIN D'AOÛT



Bonjour

La saison de chasse 2025-2026 a débuté le dimanche 14 septembre.

Le mercredi, seule la chasse aux sangliers en battue est autorisée si leur présence est avérée.

Battue au chevreuil et chasse à la « billebaude » ne seront jamais réalisées le mercredi.

Les battues au chevreuil sont réalisées les samedis matin de septembre, octobre, novembre, 7, 14 et 21 décembre puis les dimanches matin et occasionnellement d'autres jours de fin décembre 2025 et janvier et février 2026.



Les battues au sanglier peuvent être réalisées tous les jours, souvent l'après-midi après un matin de recherche assidue sur tout le territoire pour détecter la présence certaine ou probable d'animaux « calés » dans un secteur.

Des panneaux triangulaires normalisés, d'autres panneaux indicateurs ainsi que la présence de chasseurs portant un gilet orange signalent le déroulement d'une battue.

Pour être aperçus facilement il est préférable que les utilisateurs de la nature portent des vêtements de couleur.

Au plaisir de vous croiser.



" Vieillir une force à partager!"

• Les séniors et les enfants se retrouveront autour de danses rétro et de chants intergénérationnels.

-Tersanne, lundi 6 octobre à partir de 14h, salle des fêtes, au son de l'accordéon de M.Rémy apprentissage de la valse et de la chanson "La Cascade". L'après-midi se clôturera par un goûter.

- St Martin d'Août, mardi 7 octobre à partir de 14h, Espace Montferrat, apprentissage de la valse et de la chanson "La cascade". L'après-midi se clôturera par un goûter.

• Vendredi 10 octobre : 18h00 salle des fêtes de Tersanne

Venez vivre un moment de partage avec les enfants des écoles de Tersanne et Saint-Martin-d'Août.

Une belle soirée avec au programme le chant des enfants et les valses accompagnées par des musiciens trad, elle se poursuivra par un moment convivial avec au menu des soupes pour tous les gouts, vos spécialités salées ou sucrées et un apéritif offert par les

La soirée se clôturera par un bal folk animé par le groupe "Les Chaussettes Raides"

Contacts pour plus d'informations: mairie@tersanne.fr mairie@saint-martin-daout.fr Clubs des Anciens, Ecoles et Mairies de Tersanne et Saint-Martind'Août



Vendredi 10 octobre 2025

Soirée festive à
18h00
Salle des fêtes de
Tersanne:
Chants des enfants,
valses
accompagnées par
des musiciens trad,
moment convivial et
Bal Folk
Gratuit et ouvert à

tous

